

Rapport sur le cours de travaux manuels donné à Bâle du 20 juillet au 16 août 1890

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **20 (1891)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

suite désordonnée de questions insignifiantes et disparates comme les suivantes : « Qu'est-ce que *créer* ? — C'est faire quelque chose de rien. — Avez-vous *quelque chose* dans la main ? — Oui, j'ai un livre. — De quoi traite *votre livre* ? — De la grammaire. — Et quelle grammaire ? — De la grammaire française, etc.

Un examen pareil durerait une journée entière sans fatiguer l'élève qui n'a presque jamais à répondre que *oui* ou *non*, ou des banalités équivalentes ; et surtout sans rien apprendre à l'examineur, puisque ses questions mêmes ne roulent que sur des enfantillages indignes d'attirer son attention.

Une autre marque de l'inhabileté d'un examinateur, c'est de tendre des pièges à l'enfant, ou de chercher à l'embarrasser en lui demandant, par exemple, ou des exceptions rares, ou des difficultés inutiles. Rien n'est plus détestable que cette manie.

C'est encore une preuve de faiblesse et d'incapacité de discuter avec les enfants sur ce qu'on leur a appris et de vouloir prouver que telle ou telle doctrine du maître est erronée. »

Lorsque l'écolier s'égaré, il faut le ramener à la question, mais s'il est arrêté, n'allons pas, sous prétexte de le tirer d'embarras, commencer la réponse et donner la première syllabe d'un mot. Quand l'enfant hésite, on lui adresse des questions plus simples, plus élémentaires. Ne permettons à personne de souffler la réponse.

« Bref, ajoute M. Julien, poser de bonnes questions dans un ordre naturel ; faire tout ce qu'il faut pour que ces questions soient bien comprises ; et puis écouter, réfléchir sur ce qui est répondu, et raisonner, apprécier exactement les jugements successifs portés sur les réponses : c'est là tout ce que doit faire l'examineur, en tant qu'examineur. »

Ne donnons jamais à nos questions une forme, un tour ou un ton qui permettent de deviner la réponse : Par exemple : *N'est-ce pas Napoléon qui a donné à la Suisse l'Acte de Médiation ?* Sans réfléchir, sans rien savoir, l'enfant peut répondre *oui* sans danger de se tromper.

(A suivre.)

R. H.

RAPPORT

Sur le cours de travaux manuels
donné à Bâle du 20 juillet au 16 août 1890

A. ORGANISATION GÉNÉRALE

L'ouverture du cours eut lieu dimanche 20 juillet au Café National. 15 cantons s'y trouvaient représentés, savoir : Argovie, 1 ; Appenzell (Rh.-Ext.), 1 ; Bâle-Ville, 12 ; Berne, 6 ; Fri-

bourg, 9; Glaris, 2; Grisons, 2; Neuchâtel, 16; Schaffhouse, 1; Soleure, 3; Saint-Gall, 6; Thurgovie, 3; Vaud, 12; Zurich, 5; Etranger, 4; total : 83 participants.

De ces 83, 26 suivaient exclusivement le cours de cartonnage, 11 comme branche principale, 12 comme branche accessoire; 17 suivaient exclusivement le cours de menuiserie, 15 comme branche principale, 12 comme branche accessoire; 8 suivaient exclusivement le cours de sculpture, 4 comme branche principale, 10 comme branche accessoire.

Ce chiffre important prouve combien le corps enseignant suisse témoigne d'intérêt à l'enseignement des travaux manuels. M. le Dr Werder, délégué du Département de l'Instruction publique de Bâle-Ville, après avoir fait l'historique des travaux manuels en Suisse et montré l'importance du cours qui s'ouvrait, souhaite la bienvenue aux participants. Après quoi, ces derniers prennent connaissance du programme. L'ordre du jour fixait les heures de travail comme suit : matin : 6-8, 9-12; soir : 2-4 et 4 1/2-6.

M. le Dr Zutt, directeur de l'Instruction publique, était chargé de la surveillance générale.

Le Comité directeur était composé de :

MM. Benno-Schwab, président;
Dr R. Bindschedler, caissier;
Dr S. Werder, délégué du Départ. de l'Instruction publique;
Dr Largiadès, inspecteur scolaire;
M. Bölger-Hindermann;
F. Merian-Wæber;
Rudin-Oser;
H. Reese, intendant des bâtiments;
Aug. Schetty;
C. Stadelmann, ingénieur;
E. Strübin-Bohny.

Le cours comprenait trois sections : *a*) menuiserie (professeurs : MM. Huber et Voirail, Kaufmann, aide); *b*) cartonnage : (MM. Fautin et Sauter); *c*) sculpture (en coche) : (M. Rudin). Bureau : M. Dürrer.

Les ateliers étaient installés dans les salles de la caserne de Klingenthal, c'est là aussi que logeaient les instituteurs. Les repas se prenaient aussi en commun. Chaque participant avait à payer la somme de 60 fr. pour frais de matériel et d'enseignement.

Le cours avait été soigneusement préparé par les personnes chargées de l'organisation. Le matériel fourni était de première qualité et distribué en quantité suffisante, ce qui contribuait à assurer une exécution prompte et soignée des ouvrages. L'outillage était excellent; le soin en était confié à des aides spéciaux.

Nous nous faisons un devoir de remercier chaleureusement

la direction pour l'excellente organisation du cours et les professeurs pour le zèle et la prévenance dont ils ont fait preuve.

Beaucoup de participants se livraient exclusivement à l'étude d'une branche, ce qui évitait une perte de temps et rendait possible l'acquisition de connaissances approfondies dans une branche. Aussi, les travaux qui furent exécutés formaient-ils, le jour de la clôture, une exposition fort intéressante.

Comme nous l'avons déjà mentionné, chaque mercredi les leçons étaient interrompues pour céder la place à des conférences dont voici les divers objets :

1^o Etat de l'enseignement des travaux manuels en France, à l'époque de la dernière exposition (Rudin);

2^o Importance des travaux manuels au point de vue social (Dr Werder);

3^o Importance des travaux manuels au point de vue hygiénique (Dr Vögtlin);

4^o Importance des travaux manuels au point de vue psychologique (Dr Largiadès).

Dans ces conférences, les conclusions suivantes furent adoptées :

Les travaux manuels sont un moyen :

1^o D'éveiller et de développer l'amour du travail, source de tout bien-être humain;

2^o D'exercer la main et l'œil et de les rendre plus habiles aux métiers;

3^o De faire mieux apprécier les métiers;

4^o De rapprocher les classes sociales. (A ces divers titres, il mérite la protection du peuple et des autorités);

5^o Le travail manuel exerce une salutaire influence sur la santé, établit l'équilibre entre le travail corporel et intellectuel tout en développant les facultés de l'esprit;

6^o Il répond au besoin d'activité chez les jeunes gens;

7^o Il est en outre un préservatif et un remède contre les maladies dont les écoliers sont fréquemment atteints;

8^o De plus, le mouvement que le travail manuel exige met les muscles en activité, favorise la respiration, élargit et fortifie la poitrine, améliore le sang et en accélère la circulation ainsi que la digestion et l'animation et repose l'esprit et le cerveau, fortifie les nerfs, augmente le sommeil et l'appétit.

Pendant notre séjour à Bâle, nous eûmes l'occasion, sous la conduite de personnes compétentes, de visiter les nombreuses curiosités de Bâle et des environs. Ce qui excita le plus notre intérêt se furent les somptueux bâtiments d'écoles avec leurs aménagements modernes, les places de jeux, les écoles de travaux manuels, la fête de la jeunesse. Combien n'envions-nous pas Bâle pour ses progrès dans le domaine de l'instruction populaire! Nous n'avons que de la reconnaissance à témoigner à nos collègues de Bâle pour leur cordiale hospitalité. Pendant toute la durée du cours la meilleure entente n'a cessé de régner parmi les participants.

B. REMARQUES

La méthode strictement suivie par les maîtres et les élèves était celle-ci : en premier lieu le modèle de grandeur naturelle et parfaitement confectionné était livré à l'examen des élèves. Les directions étaient données sur la matière première, la manière d'exécuter le travail ainsi que sur l'emploi des outils. Après avoir tracé le dessin au tableau noir et dans les cahiers, on entreprenait l'exécution du travail désigné. Ceci se passait sous la surveillance des professeurs.

D'intéressantes collections de modèles, de dessins, d'ouvrages traitant la méthode se trouvaient à la disposition des participants.

Les ouvrages de menuiserie se divisaient en 5 différentes catégories :

- a) Travaux confectionnés à l'aide du couteau ;
- b) » à l'établi ;
- c) Assemblages élémentaires ;
- d) » plus difficiles ;
- e) » compliqués.

Ci-joint se trouvent les dessins des objets confectionnés par la section de menuiserie.

O. MOOSER, *instituteur* à Fribourg.

ÉCONOMIE RURALE ¹

(Suite.)

Le capital d'exploitation a pour but de rendre la terre, ou le capital foncier, productif, c'est-à-dire de pourvoir à tous les frais de production, ce qui ne peut se faire que par une transformation, un renouvellement continu.

Nous avons à distinguer entre :

Un *capital producteur*, donné par l'*inventaire d'entrée* et un *capital produit*, donné par l'*inventaire de sortie* à la fin de l'exercice ou de l'année agricole.

Le *capital produit* ou *produit brut* doit comprendre :

1^o Le *capital producteur*, ou les *frais de production*, qui doit s'y retrouver en entier si l'on ne veut travailler à pertes ;

2^o Le *produit net*, c'est-à-dire, ce qui reste du produit brut après avoir prélevé les frais de production.

Ces frais de production sont :

a) La rente du sol ou le fermage, fixée au 3-3 1/2 % de la valeur foncière ;

b) L'intérêt du capital fixe d'exploitation (Cheptel) fixé au 4 1/2-5 % ;

c) L'amortissement ou taux d'usure de ce même capital, fixé au 10 % ;

¹ Nous remercions M. A. Berset de ses excellents articles, qui ne manqueront pas de faire disparaître certains préjugés et de compléter les connaissances agricoles des instituteurs.